



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

03 01 2018

La Commission de régulation de l'énergie solidaire des équipes des réseaux énergétiques sur le terrain en cette période d'intempéries.

Jean-François Carenco Président de la CRE après s'être entretenu avec les responsables d'Enedis et RTE souhaite saluer l'engagement des salariés des réseaux énergétiques mobilisés en cette période de fortes tempêtes depuis maintenant plusieurs semaines.

Aujourd'hui, ce sont plus de 2500 salariés d'Enedis qui sont déployés sur le terrain avec en outre des salariés des ELD et des salariés des entreprises sous-traitantes.

« Cette mobilisation démontre une fois de plus la détermination de ces hommes et de ces femmes à mener à bien les missions de service public et de sécuriser partout le réseau électrique » rappelle Jean-François Carenco.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.